

POUR UNE HISTOIRE POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT AU 20E SIÈCLE

Stéphane Frioux et Vincent Lemire

Presses de Sciences Po | *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*

**2012/1 - n° 113
pages 3 à 12**

ISSN 0294-1759

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2012-1-page-3.htm>

Pour citer cet article :

Frioux Stéphane et Lemire Vincent, « Pour une histoire politique de l'environnement au 20e siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2012/1 n° 113, p. 3-12. DOI : 10.3917/vin.113.0003

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Pour une histoire politique de l'environnement au 20^e siècle

Stéphane Frioux et Vincent Lemire

À quelques mois de la prochaine élection présidentielle en France et alors que l'on célébrait en 2011 le 40^e anniversaire de la création du premier « ministère chargé de la Protection de la nature et de l'Environnement » (1971), l'insertion de la question environnementale au sein des discours et des pratiques politiques semble être aujourd'hui une évidence. La structuration idéologique et organisationnelle des différentes branches de l'écologie politique, son articulation aux différentes échelles d'intervention au niveau local, national ou international et la visibilité médiatique des débats environnementaux, tout ceci témoigne d'une incontestable *présence politique* de la question environnementale. Pourtant, si les modalités actuelles du phénomène ont été maintes fois analysées¹, l'histoire séculaire de cette omniprésence politique reste encore à écrire. Tout se passe comme si les historiens du contemporain, obnubilés par la dimension culturelle de la sensibilité environnementale, avaient longtemps laissé de côté sa dimension proprement politique. Depuis quelques années pourtant, les études ponctuelles se multiplient, et ce numéro de *Vingtième Siècle* voudrait contribuer à l'émergence de ce nouveau champ de recherche. Cette histoire d'une « invention politique de l'environnement » que nous essayons d'esquisser ici gagne en effet à être travaillée à l'échelle du 20^e siècle : après un 19^e siècle qui apparaît davantage comme celui d'une « invention culturelle » de l'environnement (renouveau des pratiques artistiques et des représentations de la nature, essor de l'excursion de loisir et de la sensibilité aux paysages, etc.), avant un 21^e siècle qui s'annonce comme celui d'un déplacement de la question environnementale vers l'injonction du fameux « développement durable », soit peut-être comme une forme de captation de la notion vers la sphère économique et technocratique, le 20^e siècle se présente bien comme le siècle d'une *invention politique* de l'environnement, celui au cours duquel la question environnementale s'est progressivement structurée en une catégorie d'action publique et politique, au sens le plus large du terme.

Pour réussir ce pari collectif, les auteurs réunis ici ont bénéficié des acquis historiographiques récents, en particulier du passage d'une *histoire de l'environnement* (longtemps conçue comme simple récit diachronique des contextes écologiques

(1) Pierre Lascombes, *L'Éco-pouvoir : environnements et politiques*, Paris, La Découverte, 1994.

successifs) à une *histoire environnementale*, pensée désormais comme l'intégration des problématiques environnementales au sein des différents champs de recherche en histoire politique, sociale, culturelle ou économique¹. Ce passage d'une histoire étroitement climatique ou écologique à une approche environnementale globale, quoique effectué avec un relatif retard du côté français, a permis de renouveler profondément certains objets essentiels de l'histoire du 20^e siècle, de façon sans doute aussi décisive que les *gender* ou les *postcolonial studies*. Ce changement de paradigme est évidemment particulièrement déterminant concernant le 20^e siècle occidental, qui a systématisé puis exporté un mode de vie « écopage » enclenché par la révolution industrielle et urbaine, l'accélération de la productivité agricole, l'usage des combustibles fossiles et la banalisation de modes de vie dévoreurs d'espaces et d'énergies. Toute la difficulté, bien sûr, est ici de confronter cette histoire des atteintes à l'environnement à l'analyse des structururations discursives, culturelles et idéologiques qui ont permis l'émergence des politiques de l'environnement, en évitant tout automatisme et tout déterminisme mais au contraire en soulignant les différents biais, obstacles ou accélérateurs connexes qui ont fait du 20^e siècle celui d'une invention politique de l'environnement ; une invention lente, disparate et saccadée.

Pour proposer au lectorat de *Vingtième Siècle* un contenu véritablement renouvelé, trois intuitions ont guidé la préparation de ce travail collectif. En premier lieu, sur le plan chronologique, nous avons cherché à élargir la perspective pour étendre l'analyse en amont des années 1970, qui ont jusqu'ici presque toujours été perçues comme « la » décennie décisive, celle qui inventait pratiquement *ex nihilo* une politique de l'environnement surgie d'on ne sait où. S'il semble évident que cette période marque une étape essentielle sur le plan de l'institutionnalisation des politiques d'intervention environnementale, nous avons voulu montrer que cette myopie chronologique n'aidait pas à comprendre les *étapes* d'une structuration idéologique complexe, qui ne peut être approchée qu'à plus long terme, en intégrant par exemple dans la réflexion l'héritage du conservationnisme anglo-américain, de l'idéologie nazie ou de la politique de Vichy. Ce pari d'une perspective séculaire ne vise aucunement à lisser les anfractuosités idéologiques qui traversent de part en part les différents courants de l'écologie politique, mais bien au contraire à révéler la diversité des héritages qui inspirent encore aujourd'hui les acteurs de cette écologie politique.

(1) Ce renouvellement historiographique est porté par deux revues anglophones (*Environmental History* aux États-Unis et *Environment and History* au Royaume-Uni), par l'European Society for Environmental History (<http://eseh.org>) et, en France, par le Réseau universitaire de chercheurs en histoire environnementale (RUCHE), fondé en 2009 (<http://leruche.hypotheses.org>). Il est également illustré par l'ouvrage collectif dirigé par Geneviève Massard-Guilbaud et Stephen Mosley, *Common Ground : Integrating the Social and Environmental in History*, Newcastle, Cambridge Scholars Press, 2011. Pour une mise en perspective historiographique, voir Fabien Lochet et Grégory Quénet, « L'histoire environnementale : origines, enjeux et perspectives d'un nouveau chantier », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 56 (4), octobre-décembre 2009, p. 7-38.

En second lieu, nous avons voulu que cette ouverture de la focale chronologique s'accompagne d'une ouverture de la focale géographique, pour sortir autant que possible du cadre français et bénéficier ainsi d'une approche comparée¹. Ainsi, sur les seize articles publiés ici, sept font voyager le lecteur au-delà de nos frontières, ce qui permet de confronter les différents cas étudiés, mais également de mettre l'accent sur la question des *échelles* de la réflexion et de l'intervention environnementale, particulièrement décisive pour comprendre les logiques et les contraintes propres à la catégorie politique « environnement », fondamentalement multiscale.

Enfin, nous avons voulu ouvrir la focale thématique de ce numéro spécial en refusant d'enfermer l'analyse dans la traditionnelle histoire surplombante des expériences institutionnelles en matière environnementale, c'est-à-dire dans la simple chronologie des politiques d'environnement ou du « gouvernement des ressources² ». Si l'invention politique de l'environnement relève en effet autant de l'institutionnalisation administrative que de la revendication militante, c'est justement dans les liens complexes qui se trament entre ces deux logiques, en particulier du point de vue des *acteurs*, que se situent sans doute la singularité et la pertinence d'une histoire politique globale de la question environnementale, pensée ici à la fois comme catégorie d'action publique et comme support de mobilisation politique. Ouverture chronologique, ouverture géographique, ouverture thématique : ce triple pari guide à la fois le contenu des articles et leur agencement au sein du numéro, organisé en trois volets.

Étapes

La catégorie « environnement » telle qu'elle a été définie par les politiques pionnières des années 1960, comporte deux grandes dimensions : la « protection de la nature », illustrée par exemple par la création des parcs nationaux (1960) et la « lutte contre les nuisances », notamment contre la pollution de l'air, de l'eau, le bruit, etc. Toutes deux ont une histoire longue, remontant au 19^e siècle. Si les Français ont joué un rôle dans la prise en compte des nuisances industrielles grâce à une législation précoce³, Charles-François Mathis nous rappelle la place tenue par l'Angleterre et les États-Unis dans les premiers débats entre

(1) Il faut souligner que le cas français est encore à ce jour moins précisément étudié que d'autres pays (pour le cas italien, voir Marco Armiero et Marcus Hall (dir.), *Nature and History in Modern Italy*, Athens, Ohio University Press, 2010). Il est symptomatique que le seul ouvrage synthétique consacré aux politiques environnementales françaises ait été publié par un auteur américain : Michael Bess, *The Light Green Society : Ecology and Technological Modernity in France, 1960-2000*, Chicago, The University of Chicago Press, 2003 ; trad. fr., *id.*, *La France vert clair*, trad. de l'angl. par Christophe Jaquet, Seyssel, Champ Vallon, 2011. Sur cet ouvrage, voir le point de vue critique publié dans ce numéro.

(2) *Annales : histoire, sciences sociales*, dossier « Environnement », janvier-mars 2011 (« Gouverner les ressources » ; « Catégories de la nature »).

(3) Geneviève Massard-Guilbaud, « La régulation des nuisances industrielles urbaines (1800-1940) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 64, octobre-décembre 1999, p. 53-65.

l'option « préservationniste » (visant à sauvegarder des espaces totalement vierges de toute action humaine) et l'option « conservationniste » (plaidant plutôt pour une exploitation rationnelle des ressources), débats préfigurant d'une certaine manière les clivages actuels entre écologie « réformiste » et écologie « profonde » (*deep ecology*). Le tournant entre le 19^e et le 20^e siècle apparaît également comme un moment fondateur du point de vue des grammaires de l'action environnementale : le recours à l'opinion publique par les mobilisations médiatiques, les actions en justice et le lobbying auprès de parlementaires trouvent en partie leur origine dans les premières grandes « affaires environnementales » qui agitent alors le Royaume-Uni et les États-Unis.

Durant l'entre-deux-guerres, la période nazie est généralement présentée comme un moment clé dans la structuration de l'idéologie environnementaliste, avec en ligne de mire de certains polémistes la cible assez vague d'une idéologie « vert-brune » ; c'est à cette vulgate que s'attaque Johann Chapoutot, en démontrant qu'un même rapport de spoliation et de prédation peut au contraire être mis en lumière au sein de la doctrine nazie, à propos des rapports aux populations ennemies ou des rapports entre l'Homme et son milieu, reflet inversé des métaphores naturalistes des discours racistes. Au-delà de cette mise au point, il insiste sur la nécessaire distinction des discours, des décisions législatives (le *Reichsnaturgesetz* de 1935 par exemple, qui doit être analysé dans une logique de continuité avec la république de Weimar) et des pratiques effectives, pour pointer les nombreuses contradictions du régime nazi dans ce domaine. Cette même ambiguïté est soulignée par Chris Pearson qui revient sur le traitement de la question environnementale sous Vichy, en opposant d'un côté les prémices d'une législation protectrice (sur la Camargue et sur la forêt notamment) et de l'autre les nécessités conjoncturelles d'une exploitation ravageuse, dans un contexte de pénurie et de quête éperdue des terres incultes, ambivalence qui avait également pu être constatée dans l'Italie de Mussolini avec la bonification des marais pontins. De cette étape des années 1930 et 1940, il reste cependant sans doute autre chose que des faux-semblants ou des discours hypocrites : en plaçant l'environnement au cœur d'une doctrine politique, ces différents régimes ont certainement contribué à une forme de politisation de la notion, c'est-à-dire à son insertion progressive au sein des répertoires reconnus de l'action publique.

Après-guerre, de fait, les vecteurs d'une institutionnalisation de la protection de l'environnement se mettent en place, et ce bien avant le premier « ministère chargé de la Protection de la nature et de l'Environnement », créé en France en 1971. L'Association pour la prévention de la pollution atmosphérique, par exemple (APPA), fondée en 1958, est déclarée d'utilité publique en 1964, et joue un rôle décisif dans la reconnaissance juridique des nuisances environnementale ; c'est ce que rappelle Robert Poujade, le premier des ministres français de l'Environnement, à l'occasion d'un entretien inédit dans lequel il rend bien compte

du caractère incertain et presque bricolé des premières structures administratives chargées de produire des législations innovantes dans ce domaine, dans les années 1960 et 1970. Les deux derniers articles de ce premier volet nous rappellent que le mouvement de structuration politique de la notion d'environnement ne saurait être perçu comme un processus univoque et linéaire. Christian Delporte, d'abord, dessine les contours d'un paradoxe très actuel, appelé sans doute à une longue postérité : en étudiant les prémices d'une nouvelle visibilité télévisuelle de la question environnementale dans les années 1970 à travers l'émission « La France défigurée », il constate que ce processus s'accompagne d'une certaine banalisation, voire *in fine* d'une forme de dépolitisation des enjeux environnementaux, par une mise en avant des seuls enjeux locaux et paysagers, au détriment des questionnements de fond que formulent pourtant au même moment les premiers porte-voix de l'écologie politique. Jean-François Mouhot, James McKay et Matthew Hilton, quant à eux, analysent un épisode peu connu de l'histoire des mouvements écologistes au Royaume-Uni, celui du brutal effondrement de ses structures militantes et de son audience politique dans les années 1990, pour révéler un processus parallèle et complémentaire de professionnalisation des organisations de défense de l'environnement, nouvelle étape d'une histoire en cours.

Échelles

Les formes et les modalités d'une invention politique de l'environnement, comme vecteur de mobilisation et comme catégorie d'action publique, sont étroitement liées aux échelles d'intervention des acteurs, qui devraient correspondre à autant d'échelles d'analyse pour les chercheurs. Les frontières administratives n'arrêtent pas en effet les nuées polluées ou les marées noires, qui impliquent de ce fait une multitude d'intervenants, depuis les dirigeants des régions affectées jusqu'à ceux de firmes multinationales utilisant par exemple des superpétroliers sous pavillon de complaisance. La plupart des études disponibles peinent pourtant à témoigner de ces jeux d'échelles, elles se limitent à la simple énumération ou au mieux à la confrontation binaire des expériences nationales. Les contributions réunies dans ce second volet cherchent à combler cette lacune, en proposant au lecteur de circuler dans une gradation de focales qui livrent autant de clés de compréhension des phénomènes étudiés, de l'échelle locale à l'échelle globale, en passant par l'échelle nationale ou continentale. En étudiant l'affaire du parc national de la Vanoise (1969-1971) et ses multiples ramifications, Florian Charvolin démontre ainsi la nécessité de prendre en compte les jeux d'échelles pour saisir le positionnement des acteurs, leurs stratégies d'alliances et de médiation, à l'occasion d'un scandale environnemental fondateur dans l'histoire de l'écologie politique française. C'est bien en transformant un enjeu local en un « problème public » à dimension nationale, en impliquant très concrètement des réseaux nationaux dans une mobilisation régionale, que les détracteurs d'un pro-

jet de « bétonnage » du parc national remportent alors une victoire autant juridique que politique.

En travaillant sur les mouvements de protestation qui accompagnent l'aménagement des rivières aragonaises pendant le régime franquiste en Espagne (1945-1979), Pablo Corral Broto souligne quant à lui le lien entre une plainte légale à dimension régionale et une forme de « subversion environnementale », dont les effets politiques nationaux sont loin d'être négligeables. Ce parti pris méthodologique, dans le cas précis des archives franquistes, permet à l'auteur de bénéficier d'une riche documentation régionale, sans commune mesure avec les sources policières disponibles à échelle nationale, d'un accès aujourd'hui encore très limité. La focale de l'analyse s'ouvre encore davantage avec l'article suivant pour passer de l'échelle régionale et nationale à l'échelle continentale et impériale : Marie-Hélène Mandrillon, en étudiant la mise en place des instances d'expertise environnementale au sein des différents échelons de l'appareil soviétique à partir des années 1950, montre que si le dégel khrouchtchévien a bien débouché sur une première prise de conscience des dégâts environnementaux des politiques développementalistes, ce n'est que l'après-Tchernobyl qui consacre la légitimité d'une véritable préoccupation publique environnementale. En tout cas, Marie-Hélène Mandrillon souligne que, contre toute attente, ce ne sont pas depuis les marges du système soviétique mais bien depuis les centres de décision des politiques de planification que se formulent les premières alertes environnementales, dans un jeu de concurrences institutionnelles et d'affirmations corporatistes évidemment très délicat à démêler.

L'échelle continentale européenne, qui devient l'horizon commun des politiques environnementales des États d'Europe occidentale à partir des années 1970, est analysée par Jan-Henrik Meyer, qui défend ainsi l'idée d'une lente mais inéluctable « européanisation » des politiques environnementales des différents États membres. En décrivant la mise en place des politiques de convergence et d'harmonisation des normes environnementales, Jan-Henrik Meyer montre que les fonctionnaires européens s'imposent peu à peu comme les véritables acteurs des politiques nationales, mais aussi à terme comme les interlocuteurs désormais incontournables dans les grandes négociations internationales. L'environnement, finalement, apparaît comme un support décisif de légitimation pour une institution européenne qui peine par ailleurs à affirmer son efficacité et sa visibilité. Pour compléter ce tour d'horizon des échelles de mobilisation et d'intervention environnementale, le dernier article de ce second volet cherche à esquisser les contours d'une invention politique de « l'environnement global », de l'immédiat après-guerre à la conférence de Stockholm (1945-1972). Yannick Mahrane, Marianna Fenzi, Céline Pessis et Christophe Bonneuil, en revenant sur les contextes géopolitiques de la guerre froide et des décolonisations, montrent que le passage de la catégorie de « nature » à la notion de « biosphère » a accompagné ce processus au

cours des années 1940-1960, jusqu'à l'inscription aujourd'hui incontestable de la question environnementale au cœur des programmes politiques internationaux.

Acteurs

La structuration de la catégorie « environnement » en objet politique est le résultat d'une élaboration collective, lente et saccadée, qui s'accélère notablement (ou qui gagne en visibilité) à l'occasion des grandes catastrophes environnementales, moments de cristallisation des mobilisations, des discours et des législations. En proposant de croiser l'histoire des « débordements industriels » et celle des conflictualités environnementales au 20^e siècle, Michel Letté pointe les dynamiques politiques qui conduisent à la formulation des « inégalités environnementales » par les populations riveraines des infrastructures industrielles accidentogènes. Cette analyse au long cours, qui accorde une place particulière aux acteurs « subalternes » de la contestation environnementale¹, le conduit à nuancer considérablement l'idée généralement admise d'un radical « tournant environnemental » pris par les sociétés occidentales dans les années 1970 : le passage d'une apparente « inconscience environnementale » à la renégociation collective des espaces urbains et périurbains apparaît bien comme le résultat d'une évolution cumulative sur le long terme, plutôt que comme une rupture radicale apparue seulement avec la visibilité nouvelle des protestations écologiques de la décennie 1970. L'article de Daniel Boulet entre directement en résonance avec le précédent, en déplaçant le regard vers les rapports injonctifs ou transactionnels qui relient la puissance publique et les représentants patronaux dans le contexte des politiques de planification industrielle des Trente Glorieuses. Daniel Boulet met en lumière la méthode d'« entraînement partenarial » choisie alors par les pouvoirs publics pour ne pas entraver le développement économique. Les industriels, eux, apparaissent tiraillés entre une prise de conscience des problèmes évidents de pollution, que relaient par exemple de plus en plus leurs revues professionnelles, et la recherche permanente d'autorisations dérogatoires, ce qui conduit aux premières formes de coproduction des réglementations environnementales, et ce dès le début des années 1960, c'est-à-dire bien avant, une fois encore, le tournant plus visible des années 1970. La contribution suivante complète ce tableau des acteurs sociaux d'une invention politique de l'environnement en soulignant le rôle de certains syndicats de salariés, jusqu'ici assez peu étudiés sur le sujet ou même présentés comme globalement indifférents aux enjeux environnementaux. Renaud Bécot, en étudiant notamment le positionnement de la CFTC dès la fin des années 1940 puis de la CFDT, montre que le mouvement environnemental se nourrit d'emblée de certaines franges du mou-

(1) Sur ce point, voir Phil Brown, « Popular Epidemiology Revisited », *Current Sociology*, 45, juillet 1997, p. 137-156.

vement social, relativisant au passage la vision d'une invention seulement technocratique de l'environnement, transmise aujourd'hui y compris par les acteurs du syndicalisme français, prompts à dénoncer la « logique productiviste » dans laquelle se seraient compromis leurs aînés, pour mieux s'en distinguer et affirmer leur radicale modernité. La CFDT, si on prend le temps de lire la documentation disponible au niveau confédéral, formule pourtant précocement un discours sur le « cadre de vie » et les « nuisances » industrielles, et encourage surtout l'implication de la société civile pour une véritable démocratisation des débats environnementaux, qu'il s'agit d'émanciper d'une simple négociation bilatérale entre pouvoirs publics et industries polluantes.

Cette revendication d'une démocratisation de la question environnementale est peut-être finalement la grande nouveauté des années 1970, qui voient fleurir bon nombre d'associations revendiquant une pleine légitimité dans ce domaine et contribuant ainsi à une nouvelle étape dans le processus de politisation de la question environnementale. Parmi ces nouvelles associations, les « Amis de la Terre » apparaissent rapidement comme un acteur incontournable. En étudiant la difficile structuration organisationnelle de cette association, fondée en France en 1970 comme correspondante du réseau *Friends of Earth* créé aux États-Unis un an plus tôt, Alexis Vrignon montre que son organisation très décentralisée en une multitude de « comités locaux » aux objectifs parfois très disparates compromet l'élaboration d'une véritable plateforme politique nationale, un verrou structurel que seules les candidatures très médiatiques de René Dumont aux élections présidentielles de 1974 et de Brice Lalonde aux élections municipales de 1977 permettront provisoirement de dépasser. L'article de Philippe Buton, enfin, revient sur un point étonnamment peu travaillé dans l'histoire de l'écologie politique, en étudiant minutieusement la présence de la question environnementale au sein des organes de presse des différents groupes et groupuscules d'extrême gauche dans les années post-1968. Si Philippe Buton évoque indéniablement une « rencontre difficile » sur le plan doctrinaire entre ces mouvements révolutionnaires et des préoccupations écologiques parfois considérées comme étroitement « petites bourgeoises », il constate cependant que la question environnementale s'insinue peu à peu au sein des différents corpus idéologiques de la galaxie révolutionnaire française, en particulier du côté de sa frange trotskyste et du PSU ; il souligne surtout l'écart de plus en plus évident entre les discours tenus par les instances dirigeantes et les pratiques militantes effectives, beaucoup plus ouvertes aux nouvelles préoccupations environnementales.

S'il ne vise aucunement à l'exhaustivité, ce numéro spécial permet au lectorat français d'avoir un large aperçu d'une production scientifique renouvelée, sur un sujet dont on s'aperçoit qu'il permet de revisiter bien des idées préconçues. En

circulant parmi les différents articles publiés ici, le lecteur pourra d'abord constater qu'il convient de nuancer le caractère radicalement inédit du « tournant environnemental » qu'auraient soudainement emprunté les sociétés industrielles dans les années 1970 : si la visibilité militante de l'écologie politique et la structuration institutionnelle des politiques environnementales semblent bien s'accélérer au cours de cette décennie, tout indique que les diverses incubations du premier 20^e siècle ont été déterminantes dans les processus à plus long terme d'une *politisation* de la question environnementale. Par ailleurs, au-delà de son apparente structuration politique, c'est bien la question de la *démocratisation* de la question environnementale qui est finalement posée au terme de ce parcours, alors même que l'écologie politique revendique en ce début de 21^e siècle un rôle de pivot dans les reconfigurations idéologiques en cours. De ce point de vue, les analyses développées ici en termes de professionnalisation et de technicisation *via* l'expertise, de banalisation médiatique ou encore d'eupéanisation ou de globalisation des échelles d'intervention, montrent qu'il serait présomptueux d'imaginer un lien de causalité immédiate entre politisation et démocratisation de la question environnementale. Ce danger d'un déficit démocratique et par conséquent d'un possible processus de dépolitisation de la question environnementale est le défi majeur posé aujourd'hui aux acteurs de l'écologie politique, déjà entrevu en 1994 par Pierre Lascoumes quand il tentait de cerner les contours d'un « écopouvoir » technicien alors en gestation¹. C'est sans doute par une attention portée aux inégalités et aux « injustices environnementales », c'est-à-dire finalement par un retour à la question sociale, que se situe le véritable horizon politique de la question environnementale, mais également l'horizon d'une véritable histoire politique de l'environnement, une histoire politique « vue d'en bas », attentive aux jeux des acteurs et à leurs positionnements respectifs, comme en témoignent les articles publiés ici². En cernant les contours d'un chantier de recherche en pleine effervescence³, ce numéro spécial de *Vingtième Siècle* suscitera sans doute des vocations nouvelles parmi les jeunes chercheurs ; il faut en tout cas l'espérer, car la promotion d'une véritable histoire politique de l'objet « environnement » est sans aucun doute un enjeu historiographique et démocratique majeur pour les années à venir.

(1) Pierre Lascoumes, *op. cit.*

(2) Voir également Geneviève Massard-Guilbaud et Richard Rodger (dir.), *Environmental Justice in the City : Historical Perspectives*, Cambridge, The White Horse Press, 2011.

(3) Trois colloques se sont ainsi récemment tenus à Paris et seront prochainement publiés : « Une protection de la nature à la française ? » (23-24 septembre 2010) ; « Débordements industriels dans la cité et leurs conflits 19^e-20^e siècles » (23-24 juin 2011) ; « Une autre histoire des "Trente Glorieuses" : modernisation, alertes environnementales et contestations du "progrès" dans la France d'après-guerre (1945-1968) » (12-13 septembre 2011).

*Stéphane Frioux, Université Lyon-II, Laboratoire de recherche historique
Rhône-Alpes (LAHRA), CNRS, 69363, Lyon cedex 07, France.*

*Vincent Lemire, Université Paris-Est–Marne-la-Vallée,
Analyse comparée des pouvoirs (ACP), 77454, Marne-la-Vallée cedex 2, France.*

Agrégé d'histoire et ancien élève de l'École normale supérieure de Fontenay–Saint-Cloud, **Stéphane Frioux** est maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université Lyon-II et chercheur au LAHRA. Il a soutenu en 2009 une thèse de doctorat sur les politiques et dispositifs d'amélioration de l'environnement urbain au début du 20^e siècle. Il est également vice-président du Réseau universitaire de chercheurs en histoire environnementale (RUCHE) et membre du bureau de l'European Society for Environmental History (ESEH). (stephane.frioux@ens-lyon.fr)

Agrégé d'histoire et ancien élève de l'École normale supérieure de Fontenay–Saint-Cloud, **Vincent Lemire** est maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université Paris-Est–Marne-la-Vallée et chercheur au laboratoire ACP. Il est membre de la Rédaction de *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* et membre du bureau de la Société française d'histoire urbaine (SFHU). Ses recherches actuelles portent sur l'histoire environnementale, le Proche-Orient contemporain et la patrimonialisation urbaine. Il a notamment publié *La Soif de Jérusalem : essai d'hydrohistoire, 1840-1948* (Publications de la Sorbonne, 2011) et, avec Stéphanie Samson, *Baraques : l'album photographique du dispensaire La Mouche-Gerland* (Le Temps qu'il fait /ENS éditions, 2003). (vincent.lemire@univ-paris-est.fr)